

Revue de presse 12 au 18 janvier 2019

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

1.	COI et ses projets
1.1	Message du président du conseil
	- La Commission de l'océan Indien a 35 ans
	L'organisation régionale atteint l'âge de la maturité
1.2	L'investiture du président Malgache8
	- COI : Rajoelina, Chief Guest pour la fête nationale du 12 mars
	 Communique of the Commission Of The Indian Ocean on the results of the presidential election in Madagascar
1.3	Biodiversité15
	-Cetamada : des actions pour la sauvegarde des baleines à bosse
1.4	Santé16
	-Projet Réseau SAGA de la COI: vers la mise en place de la surveillance
	épidémiologique
1.5	Développement durable17
	-Emballages : retour des sachets en plastique
II	<u>Centres d'intérêts</u>
1.6	Biodiversité19
	- Valorisation et gestion des ressources naturelles : Le pays reste confronté à de
	nombreux défis
1.7	Energie renouvelable20
,	- Énergies renouvelables : une production six fois plus importante en 2019
	- Energie solaire : Le CEB obtient un prêt de Rs 340 M de l'Abu Dhabi Development
	Fund
17	Coopération régionale23
1./	-Les relations avec la Réunion renforcées
	-res relations avec la neutilion remitricees

Message du président du conseil de la COI



11 janvier 2019

http://www.nation.sc/article.html?id=261903

La Commission de l'océan Indien a 35 ans

L'organisation régionale atteint l'âge de la maturité



Une organisation intergouvernementale, la Commission de l'océan Indien (COI) a célébré hier ses 35 ans, ce qui représente l'âge de la maturité. C'était le 20 décembre 1982. Lors d'une conférence historique à Port-Louis, les ministres des Affaires étrangères de Madagascar (Christian Rémi Richard), de Maurice (Jean-Claude de l'Estrac) et des Seychelles (Maxime Ferrari) posaient les fondations de la Commission de l'océan Indien qui sera ensuite institutionnalisée par l'Accord de Victoria (Seychelles) en 1984. L'Union des Comores et la France/Réunion la rejoignent en 1986.

La COI est une organisation intergouvernementale qui réunit cinq pays de la région océan Indien occidental : Union des Comores, France (au titre du département de La Réunion), Madagascar, Maurice, Seychelles.

Elle a pour mission principale de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les populations de l'Indianocéanie, et de bâtir des projets régionaux de développement durable, destinés à les protéger, améliorer leurs conditions de vie et préserver les ressources naturelles dont elles dépendent fortement.

Ceci afin de contribuer au progrès et au développement des Etats membres dans un esprit de coopération, de partage et de solidarité. Le siege de la COI est à Ebène, à Maurice.



La COI est née aux Seychelles

La COI est née aux Seychelles le 10 janvier 1984 suivant la signature de l'Accord de Victoria avait rappelé l'ancien secrétaire général de l'organisation régionale M. Jean-Claude de l'Estrac lors d'une conférence de presse le 9 janvier 2014 pour marquer le 30ème anniversaire de cette institution.

M. de l'Estrac avait rappelé que dans les années 70, bien avant la création de la COI, existait une organisation qui avait pour nom 'Conférence des Partis et des Etats Progressistes du Sud-ouest de l'Océan Indien' et qui se réunissait régulièrement aux Seychelles.

C'est des cendres de cette organisation qu'est née la COI, comme il n'avait pas manqué d'expliquer :

« C'est là qu'est née l'idée de la coopération, elle-même née d'un soucis, d'un besoin de solidarité et de partage. Nous sommes partis de l'idée que seul et avec peu de moyens nous pouvions faire peu de choses mais qu'ensemble, en mutualisant nos ressources, même si nous n'en n'avons pas beaucoup, nous pourrions développer des projets communs, une stratégie commune au profit d'une vision commune de développement au profit de nos populations ».

A signaler que le Dr. Maxime Ferrari et Anil Gayan, respectivement anciens ministres seychellois et mauricien des Affaires étrangères, sont les principaux signataires de l'Accord de Victoria, un accord général de coopération entre les États membres.

La COI compte une dizaine de partenaires techniques et financiers au premier rang desquels l'Union européenne et l'Agence française de développement.

Même si elle a connu une crise existentielle à un moment donné de son histoire, les Seychelles ont soutenu l'évolution de l'organisation pour faire

d'elle ce qu'elle est aujourd'hui – une organisation petite par la taille, mais grande par l'expérience accumulée et l'ambition qu'elle porte.

A noter que depuis 1984, la COI a acquis une expérience et une expertise reconnues notamment dans le domaine de la préservation de l'environnement et de la gestion des ressources et milieux naturels. Les partenariats de la COI se sont élargis et l'organisation compte aujourd'hui plus d'une dizaine de partenaires dont l'Union européenne, l'Agence française de développement, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, le Système des Nations unies, la Francophonie ou encore la Chine. Dans le même temps, c'est le portefeuille de projets de la COI qui s'est considérablement étoffé touchant à des secteurs variés allant des pêches durables à la sécurité alimentaire en passant par la santé, la culture, la sécurité maritime ou encore les énergies renouvelables.

Au fil des années, la COI s'est affirmée comme un organisation régionale de proximité efficace, capable d'apporter une contribution concrète dans la résolution des crises, dans l'élaboration de politiques publiques régionales ou encore dans le plaidoyer pour la reconnaissance des spécificités



De g . à dr. debout: Jérémie Bonnelame, Monique Andréas Esoavelomandroso, M. Caabi Elyachroutu Mohamed et Callixte d'Offay De g. à dr. en bas : les trois co-fondateurs de la COI : Dr Maxime Ferrari, M. Jean Claude de l'Estrac, et M.Christian Rémi Richard

Quelques dates importantes

En 1982 : La COI est créée à Port-Louis, Maurice par les ministres des Affaires étrangères de Maurice, de Madagascar et des Seychelles.

En 1984 : L'Accord général de coopération signé à Victoria (Seychelles), institutionnalise l'organisation.

En 1986 : Les Comores et la France, au titre de La Réunion, intègrent l'organisation.

En 1989 : Le colloque de Mahé institue un secrétaire général chargé de développer les échanges économiques et décide que le siège de la COI sera basé à Maurice.

Au début des années 1990 : La COI met en œuvre des projets de coopération en matière de gestion et de préservation de l'environnement avec le soutien de l'Union européenne et de la coopération française. Au fil des projets, la COI acquiert une expertise reconnue dans les domaines de la gestion des milieux marins et côtiers, des pêches ou encore de la préservation de la biodiversité.

Au début des années 2000 : La COI porte un plaidoyer constant en faveur des besoins spécifiques des îles en développement, notamment dans les conférences organisées par les Nations unies.

En septembre 2005 : La COI demande le statut d'observateur auprès de l'assemblée générale des Nations unies.

En 2016 : La République populaire de Chine devient le premier membre observateur de l'organisation.

En 2017 : L'Organisation internationale de la Francophonie, l'Ordre de Malte et l'Union européenne deviennent des membres observateurs de l'organisation.

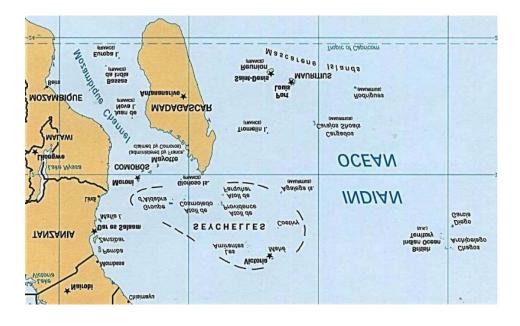


Le portefeuille de projets de la COI

La stabilité politique, santé publique, genre, mobilité, entrepreneuriat, infrastructures, connectivité régionale (numérique, aérienne, maritime), négociations commerciales, sécurité maritime, sécurité alimentaire et développement agricole, pêche et surveillance des pêches, lutte contre le changement climatique, gestion durable des zones côtières, gestion des déchets, utilisation des technologies d'observation de la terre pour le suivi de l'environnement, énergies renouvelables, culture.

Les secrétaires généraux

- M. Jérémie Bonnelame des Seychelles, de 1993 à 1997
- M. Caabi Elyachroutu Mohamed des Comores, de 1997 à 2001
- M. Wilfrid Bertile de La Réunion, de 2001 à 2004
- Mme Monique Andreas Esoavelomandroso de Madagascar, de 2004 à 2008
- M. Callixte d'Offay des Seychelles, de 2008 à 2012
- M. Jean-Claude de l'Estrac de Maurice, de 2012 à 2016
- M. Hamadi Madi Boléro des Comores, depuis juillet 2016.



Investiture du président Malgache



16 janvier 2019

https://www.lemauricien.com/article/coi-rajoelina-chief-quest-pour-la-fete-nationale-du-12-mars/

COI : Rajoelina, Chief Guest pour la fête nationale du 12 mars



Le Deputy Prime Minister et ministre des Utilités publiques, Ivan Collendavelloo, est investi en ce début d'année d'une importante mission diplomatique sur le plan régional. En effet, en fin de semaine, il se rendra à Madagascar, en remplacement du Premier ministre, Pravind Jugnauth, pour la cérémonie de prestation de serment du nouveau président malgache, Andry Nirina Rajoelina. Mais il sera également porteur d'un message spécial du chef du gouvernement au nouveau président malgache avec pour objectif de resserrer les liens entre Maurice et la Grande Île.

D'autre part, la Commission de l'océan Indien (COI) a lancé un appel à la communauté internationale et aux bailleurs de fonds de Madagascar pour qu'ils accordent à celle-ci « un soutien vigoureux et immédiat » dans le sillage de la dernière présidentielle. Des sources dignes de foi à l'hôtel du gouvernement indiquent que le gouvernement envisage d'inviter le président Rajoelina en tant que "Chief Guest" aux prochaines célébrations de la fête nationale du 12 mars.

Cette invitation officielle devrait être transmise au président malgache en fin de semaine par le No 2 du gouvernement. Pravind Jugnauth, qui se rendra en Inde en mission officielle à partir de samedi, ne pourra répondre positivement à l'invitation officielle du président malgache. Ivan Collendavelloo, qui se trouve actuellement en mission à Abou Dabi, a été désigné donc en remplacement. Il aura également pour tâche d'aborder avec les autorités malgaches la prochaine visite du pape François dans l'océan Indien. Le chef de l'Église catholique a confirmé qu'il se rendra en 2019 à Madagascar, sans préciser s'il avait l'intention de faire un saut à Maurice à cette même occasion.

Le leader de l'opposition, Xavier-Luc Duval, a aussi été invité à la cérémonie de prestation de serment d'Andry Nirina Rajoelina samedi prochain. Il se rendra à Antananarivo, jeudi, accompagné d'Azad Doomun, qui s'y est déjà rendu en éclaireur la semaine dernière. D'autre part, la Commission de l'océan Indien est montée en première ligne pour mobiliser la communauté internationale derrière le nouveau pouvoir politique malgache. « Leur engagement résolu est indispensable à l'atteinte d'une croissance solidaire et durable à Madagascar, condition première du développement et de la sécurité de toute la région », soutient la COI. Cet appel est contenu dans un message diffusé à la suite de la confirmation de l'élection d'Andry Nirina Rajoelina à la présidence de la République de Madagascar par la Haute cour constitutionnelle cette semaine.

La COI, tout en respectant la souveraineté inaliénable de ses États membres, a transmis au président élu de Madagascar son désir de travailler étroitement à la coordination des efforts, comme elle le fait déjà en matière de sécurité maritime et de sécurité alimentaire et nutritionnelle. « Au moment où s'ouvre ce nouveau chapitre de l'histoire de Madagascar, la COI veut assurer solennellement le futur chef de l'État et l'ensemble des forces politiques de son appui et les invite à dépasser les différends du passé au profit d'un élan national bénéfique à tous les Malgaches.

À cet élan, la COI apportera son concours fraternel et démontrera que la solidarité régionale de l'Indiaocéanie n'est pas un vain mot. Au nom du

président du Conseil, la COI adresse encore ses plus chaleureuses félicitations au président élu, auxquelles elle joint les voeux sincères qu'elle forme pour son plein succès, qui sera celui de tous les États membres dans le rayonnement que nos peuples attendent de nous comme nations insulaires portant l'espoir d'une paix et d'une prospérité bénéficiant aux générations d'aujourd'hui et de demain », souligne le message de la COI. Par ailleurs, la COI a célébré le 10 janvier le 35e anniversaire de sa création.

Dans un message publié à cette occasion, le président de la COI et viceprésident de la République des Seychelles, François Méritons, souligne que « ces 35 ans nous renvoient au parcours d'hommes et de femmes de plusieurs générations qui ont su porter avec courage les justes causes et les bons combats, qui ont contribué à faire de notre démarche commune vers un océan Indien prospère et de paix, un capital très précieux ».

Et de poursuivre : « Aujourd'hui, quoiqu'étant l'une des plus petites organisations du monde, la COI n'est pas moins l'une des plus pleines de vie. Elle occupe une place de choix sur l'échiquier international. Et elle reste plus que jamais déterminée à s'affirmer sur tous les plans dans la défense de nos spécificités et dans la transformation des divers aspects de la vie de notre sous-région. Nous sommes restés fidèles à nos valeurs insulaires, comme la fraternité, la solidarité et le sens du partage, que nous défendons régulièrement au fil de nos différentes actions », affirme-t-il.

Investiture du président Malgache



11 janvier 2019

http://africazine.com/communique-de-la-commission-de-locean-indien-sur-les-resultats-de-lelection-presidentielle-a-

Communique of the Commission Of The Indian Ocean on the results of the presidential election in Madagascar



The Indian ocean Commission (IOC) became aware on 8 January of the decision of the High constitutional court, which fixed irrevocably the verdict of the ballot box and announces the election of Mr. Andry Nirina Rajoelina, to the presidency of the Republic of Madagascar.

She transmits to him its sincere and warm congratulations. In the framework of the support to the electoral process, particularly on the second lap, the Indian Ocean Commission sent to Madagascar, at the initiative and expense of the Republic of the Seychelles, three successive missions of support and solidarity, including a high-level, led by the president of the Board of the IOC with the assistance of the Secretary-general.

The missions of the IOC have held consultations with the main stakeholders and structures involved in the electoral process, including the interim President and the Prime Minister, the two candidates in the second round,

the actors of the civil society and international partners. The objective was to contribute to the creation of a policy environment conducive to the holding of a second round, credible, peaceful and acceptable to all political actors.

The IOC has also deployed an Observation Mission headed by Mr. Jérémie Bonnelame, former Minister and Special Envoy of the President Danny Faure with the interim Authorities, malagasy, including the former secretariesgeneral, Ambassadors of the member States available to Madagascar and the Consul general of the Seychelles to Madagascar.

The IOC welcomes the fact that the electoral campaign for the second round, the culmination of the expression of opinions and political projects, was held in good conditions and has enabled the malagasy people and the candidates to discuss democratically. She is very grateful to the authorities of Madagascar, starting by the president of the Republic and the Prime minister of the interim, for their determined commitment to ensuring an electoral process that is orderly, free and transparent on the entire territory of the Big island. History will record that they have assured the driving of the chariot of State with success, and self-denial.

The malagasy people as expressed in a sovereign, and having fixed his choice, without a doubt, now is the time to plan Madagascar towards a new horizon of inclusive development and good governance. It is the future of the country, but also that of all the member States to which Madagascar occupies a place of choice.

The IOC reiterates the need for a strong support and immediate of the international community and especially donors to the Big island. Their commitment is essential to the achievement of inclusive growth and sustainable in Madagascar, the first condition of the development and the security of the whole region. Organization of close to concerned about the sovereignty inalienable of its member States, the commission shall transmit to the president-elect of the Republic of Madagascar his readiness to work

closely in the coordination of efforts as it is already doing in the field of maritime safety and food and nutrition security.

At the time opens this new chapter in the History of Madagascar, the IOC wants to ensure that solemnly on the future head of the State and all political forces of their support and invites them to go beyond the disputes of the past for the benefit of the momentum for a national benefit of all the Malagasy people. Has this momentum, the IOC will contribute fraternal and demonstrate that the regional solidarity of the Indianocéanie is not a vain word.

On behalf of the president of the Council, the COI address its warmest congratulations to the President Elected, which she joined sincere wishes that it will form for its full success, " which will be that of all the member States in the radiation that our peoples expect of us as the island nations with the hope of peace and prosperity to benefit the generations of today and tomorrow."

Investiture du président malgache



16 janvier 2019

https://www.newsmada.com/2019/01/16/coi-mila-fanohananny-mpamatsy-vola-i-madagasikara/

COI: mila fanohanan'ny mpamatsy vola i Madagasikara

Par Taratra sur 16/01/2019 🕒 💽

Niarahaba ny filoha vaovao ny Repoblika malagasy ny avy amin'ny COI, ny Kaomisiona iombonan'ny Nosy manodidina ny ranomasimbe Indianina. Nambaran'ny COI tamin'izany fa mila fanohanan'ny mpamatsy vola iraisam-pirenena i Madagasikara, fanoitra iray lehibe hampiakatra ny harinkarena sy hampaharitra izany eto amintsika.

Mifanampy, mifanaja amin'ny fiandrianam-pirenena ary indrindra, miara-miaro ny tombontsoan'ny mpikambana ny COI ka vonona hiara-hiasa amina sehatra maro amin'ny filoha vaovao malagasy. Efa misy izany, ohatra, amin'ny fiarovana ny fari-dranomasina, ny fifanampiana amin'ny fanatsarana ny jono, ny fifanakalozana eo amin'ny arotra.

Azo ambara anefa ankehitriny fa i Madagasikara no tratra aoriana amin'ireo mpikambana ao amin'ny COI nefa manana ny rehetra izay ilaina : ambony sy ambanin'ny tany, ranomasina, valan-javaboahary isan-karazany mahasarika mpizahatany, kolontsaina ...

Pour plus d'informations sur l'investiture du président malgache :



https://www.lexpressmada.com/17/01/2019/presentation-de-serment-une-pleiade-dinvites-etrangers/

https://www.lexpressmada.com/18/01/2019/ceremonie-dinvestiture-six-chefs-detat-attendus/



https://www.newsmada.com/2019/01/18/investiture-35-pays-des-5-continents-representes/

Biodiversité



16 janvier 2019

https://www.newsmada.com/2019/01/16/eco-breves-banque-mondiale-un-ralentissement-de-leconomie-mondiale-un-ralentissement-de-le

Cetamada : des actions pour la sauvegarde des baleines à bosse

L'association Cétacés de Madagascar (Cetamada) vient de lancer des actions liées à l'écotourisme baleinier durable dans quatre sites dans le pays. Celles-ci entrent dans le cadre du projet «Valorisation de la migration des baleines à bosse le long des côtes malgaches pendant l'hiver austral», financé par l'Union européenne et la Commission de l'océan Indien (COI).

Santé: Réseau Sega

17 janvier 2019

https://www.alwatwan.net/



Projet Réseau Sega de la Coi Vers la mise en place de la surveillance épidémiologique

La Secrétaire générale du ministère de la Santé, Maissara Adam, a souligné que «la vulnérabilité des territoires de l'Océan indien face aux risques épidémiques liés aux arboviroses et aux autres maladies à potentiel épidémique a conduit l'Union des Comores à solliciter l'appui de la Coi à travers le projet «Veille sanitaire» pour mener une mission dont les objectifs visaient à évaluer les capacités actuelles épidémiologiques et de la riposte face aux épidémies...».

indien (Coi) organise, depuis mardi 14 janvier un atelier de deux jours, à l'hôtel Le Retaj, pour la préparation des activités du comité de pilotage du projet du réseau Sega (réseau régional de surveillance épidémiologique et gestion des alertes) qui structure la surveillance épidémiologique des Etats membres de la Coi et qui permet de partager et protéger des données sensibles. Ce projet s'inscrit dans le prolongement des actions déjà financées par l'Agence française de développement (Afd) en faveur du renforcement des réseaux régionaux de surveillance épidémiologique et, en particulier, du projet Rsie2. Il vise à étendre le dispositif de veille sanitaire régionale et internationale aux risques liés aux impacts des changements climatiques et de le doubler d'un dispositif régional com-

mun de réponse aux crises.

a Commission de l'Océan Sa finalité est, selon la note technique, «d'améliorer la santé des populations des Etats membres de la Coi par le renforcement de la sécurité sanitaire régionale». On peut lire dans la deuxième composante de cette même note technique que l'appui aux Etats membres, en particulier, les Comores et Madagascar, vise à renforcer les services de surveillance en santé animale et en santé humaine des pays et à développer des systèmes d'information sanitaire grâce à l'usage des Ntics, de même que l'harmonisation des systèmes de surveillance au niveau national en santé humaine et santé animale. Par ailleurs, le projet «prévoit aussi de donner un appui technique et financier, à la demande des Etats membres, pour les investigations et à la riposte aux épidémies qui pourraient subvenir».

Revenant sur la signature d'une charte, le 1er mars 2017, à l'île de



les besoins prioritaires pour réaliser

le projet au niveau national, mais

aussi de se convenir d'une feuille de route et des modalités de mise en œuvre du projet, conformément aux engagements pris dans le cadre de la charte», avance l'Opl Imam Abdillah.

Pour sa part, la Secrétaire générale du ministère de la Santé, Maissara Adam, a souligné que «la vulnérabilité des territoires de l'Océan indien face aux risques épidémiques liés aux arboviroses et aux autres maladies à potentiel épidémique a conduit l'Union des Comores à solliciter l'appui de la Coi à travers le projet «Veille saniles objectifs visaient à évaluer la capacités actuelles épidémiologiques et de la riposte face aux épidémies, identifier les besoins prioritaires dans ces domaines définir les recommandations en matières de prévention et de lutte contre les maladies épidémiques et examiner les modalités de renfort en cas de menace épidémique dans le cadre d'un plan régional». Elle a exhorté les participants à s'approprier de l'atelier et faire preuve d'assiduité pour atteindre les résultats atten-





Développement durable



17 janvier 2019

https://www.newsmada.com/2019/01/17/emballages-retour-des-sachets-en-plastique/

Emballages: retour des sachets en plastique

Par Les Nouvelles sur 17/01/2019 🖸 🖸









Certains marchands utilisent à nouveau les sachets en plastique hors normes comme emballages.

«Leur utilisation a surtout pris de l'ampleur depuis la veille des fêtes de Noël et de fin d'année», a souligné, hier à Ampandrianomby, la présidente nationale de la Plateforme nationale femme développement durable et sécurité alimentaire (PNFDDSA), Noasilalao Nomenjanahary, en marge de la présentation des plans d'action de la plateforme pour l'année 2019.

La PNFDDSA a ainsi pris en compte dans ses activités, le respect en vigueur de la loi sur l'utilisation de tous les sachets en plastique, prohibés ou non, comme emballages ou conditionnements. «C'est notre contribution en faveur de la préservation de l'environnement», a indiqué sa présidente nationale.

Développement durable

Dans le cadre de la promotion du rôle et la contribution des femmes au développement durable, la PNFDDSA priorise le renforcement des capacités techniques et intellectuelles de ses membres dans plusieurs domaines, dans la région Analamanga.

La résilience contre le changement climatique, l'agriculture climato intelligente et la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont au programme. Allant dans ce sens et en partenariat avec le ministère chargé de l'Agriculture, la plateforme va procéder à la distribution d'intrants agricoles auprès des membres de la région dans un premier temps.

A noter que la PNFDDSA collabore avec le ministère de l'Environnement et celui de la Population ainsi que la Commission de l'océan Indien et la Banque africaine de développement (Bad).

Sera R

Centres d'intérêt

Biodiversité

14 janvier 2019

http://www.lagazette-dgi.com/?p=24231



Valorisation et gestion des ressources naturelles : Le pays reste confronté à de nombreux défis

Madagascar abrite près de 5 % de la biodiversité mondiale et est largement considéré comme l'une des plus grandes priorités de conservation au monde. Le pays dispos d'un large réseau de 43 aires protégées qui représente plus de 2,5 millions d'hectares, soit près de 5 % du territoire national. Madagascar possède aussi un littoral de plus de 5 000 kilomètres. Ces côtes abritent la plus grande quantité et la plus grande diversité de mangroves du monde, qui soutiennent le troisième plus vaste récif-barrière au monde. En matière de ressources naturelles non renouvelables, Madagascar est également très riche en nickel, en cobalt et en ilménite.

Pour gérer les ressources naturelles, les pouvoirs publics ont mis en place des cadres réglementaires pour une gestion spécifique de chaque volet. Ainsi, le cadre réglementaire de gestion des aires protégées repose sur la loi portant refonte du code de gestion des aires protégées adoptée le 26/02/15 et sur son décret d'application n° 2017-415 du 30/05/17. Le pays a également engagé le processus de relecture du cadre réglementaire du Code forestier. Une Stratégie 2015-2025 comprenant un plan d'action pour la biodiversité a également été adoptée. Concernant les ressources naturelles non renouvelables, le pays a modifié en 2005 puis complété en 2006 et 2007 le code minier datant de 1999. Le pays a également adhéré à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). Le dernier rapport publié dans ce cadre porte sur la gestion de l'année 2014.

De façon générale, le pays reste confronté à de nombreux défis de valorisation et de gestion des ressources naturelles. Les menaces qui pèsent sur les écosystèmes et sur la biodiversité sont, en particulier, l'exploitation forestière illégale de bois précieux (bois de rose), la pêche illégale et le trafic de pierres précieuses.

Concernant l'exposition du pays aux effets du changement climatique, sa position dans le bassin sud-ouest de l'Océan Indien, en pleine zone de convergence intertropicale, le prédispose à être touché chaque année par un ou deux évènements météorologiques dangereux. Ce changement climatique provoque régulièrement de graves sécheresses dans le sud, tandis que le nord souffre d'inondations. Les derniers faits marquants survenus entre 2016 et le premier trimestre de 2018 furent entre autres le phénomène El Niño et les cyclones Enawo, Ava et Eliakim.

Centres d'intérêt

Energies renouvelables



15 janvier 2019

https://defimedia.info/energies-renouvelables-une-production-six-fois-plus-importante-en-2019

Énergies renouvelables : une production six fois plus importante en 2019



Le CEB procède à l'installation de quatre nouvelles batteries d'une capacité totale de 14 MW après celles de 4 MW installées à Henrietta l'année dernière. Elles permettront au réseau d'accueillir un volume plus important d'énergie de sources renouvelables intermittentes.

La Tour Koenig, Anahita, Jin Fei et Wooton. Ce sont les quatre localités où le Central Electricity Board (CEB) installera ses prochaines batteries d'une capacité totale de 14 MW. Elles sont nécessaires à une production intensive d'électricité de sources renouvelables intermittentes et s'ajoutent à celles d'une capacité de 4 MW déjà installées à Henrietta en octobre 2018. Avec les projets de production d'électricité photovoltaïque et éolienne qui sont en chantier, la production d'électricité à énergie intermittente devrait atteindre 154 MW d'ici fin 2019. C'est presque six fois la production actuelle.

Le CEO de la Mauritius Renewable Energy Agency (MARENA), Soonil Rughooputh, explique l'importance de l'installation de ces batteries. « Lorsqu'on n'avait pas ces batteries, on risquait des problèmes d'instabilité sur le grid du CEB, explique-t-il. En sus de celles installées l'année dernière, nous devrions pouvoir soutenir 185 MW de production photovoltaïque, en plus de la production éolienne. »

Le CEO de la MARENA estime que non seulement, le pays est en bonne voie pour atteindre l'objectif de produire 29-30% de son électricité à partir de source renouvelables en 2020, contre 21% actuellement, mais celui de 35% d'ici 2025 est également envisageable selon lui. Les énergies photovoltaïque et éolienne jouent un rôle mineur dans la production d'énergie verte à ce jour, la bagasse se taillant la part de lion.

Actuellement, Sarako, à La Ferme, est la seule ferme photovoltaïque d'envergure à être connectée au réseau du CEB, avec une capacité de 15 MW, avec d'autres petites et moyennes unités de productions. Ce qui donne une production photovoltaïque totale de 26 MW. Une série de projets de production photovoltaïque privée devrait ajouter 70 MW à ce total d'ici mi-2019, portant le total à 115 MW.

Il faut ajouter à cela les projets de fermes éoliennes qui doivent également se connecter au réseau du CEB durant l'année qui vient. Il y en a un de 9,35 MW et un deuxième qui devrait être intégré d'ici fin 2019. Ce qui donne donc un total de 154 MW, largement supérieur aux 26 MW actuels.

L'installation de ces batteries est financée par le Green Climate Fund et le projet fait partie des recommandations du consultant Mercados qui a soumis un rapport sur les barrières au développement de la production d'énergie renouvelable à Maurice. L'installation de batteries d'une capacité totale de 18 MW lorsque la production d'électricité à énergie intermittente dépasserait la barre des 150 MW faisait partie des recommandations majeures

Centres d'intérêt

Energies renouvelables



16 janvier 2019

http://ionnews.mu/energie-solaire-le-ceb-obtient-un-pret-de-rs-340-m-de-labu-dhabi-development-fund-160119/

Energie solaire : Le CEB obtient un prêt de Rs 340 M de l'Abu Dhabi Development Fund



Le Central Electricity Board (CEB) a obtenu un prêt à hauteur de 10 millions de dollars du Fonds de développement d'Abu Dhabi. Cette ligne de crédit d'environ Rs 340 millions (au taux de change actuel) financera le «Home Solar Project».

L'accord a été signé le samedi 12 janvier par Seety Naidoo, président du conseil d'administration du CEB, et Mohammed Saif Al Suwaidi, directeur général du Fonds de développement d'Abu Dhabi. Le Deputy Prime minister et ministre de l'Energie et des services publics, Ivan Collendavelloo, était présent lors de la signature de l'accord. De même qu'Adnan Amin, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie renouvelable (Irena).

L'Irena et le Fonds <u>ont sélectionné ce projet du CEB</u> en janvier 2018. Il est mis en œuvre par la CEB (Green Energy) Co. Ltd.

Sous le Home Solar Project, 10 000 foyers à faibles revenus de Maurice et Rodrigues seront, à terme, dotés gratuitement de ces kits de 1 kW sur une période de cinq ans, selon ce qui avait été annoncé dans le Budget 2016-2017. Ce qui leur fournira environ 50 kWh d'électricité gratuite par mois sur une période de 20 ans.

La phase pilote, qui concerne 2 000 foyers, est en cours.

Le «Home Solar Project a ainsi un objectif double : réduire la pauvreté et contribuer à l'objectif de 35% d'énergie renouvelable dans le mix énergétique d'ici 2025

Coopération régionale

15 janvier 2019

l'express

COOPÉRATION RÉGIONALE

Les relations avec La Réunion renforcées

Une commission mixte entre l'île sœur et Maurice a été formée. Quels avantages pour le pays ? À terme, il devrait notamment bénéficier de l'expertise réunionnaise, dans le secteur du développement durable.

Réunion. Le statut du cadre économiq qui jusqu'ici servait de pla-teforme d'échanges entre tout particulièrement la Réles deux îles – soit le conseil de la Région Réunion pour

les deux pays.
En effet, les deux autorités ont décidé de formaliser leurs échanges. Et la constitution de cette commission mixte est l'illustra-tion même de l'ampleur que les relations entre Maurice et La Réunion ont prises, tout particulièrement sur le plan économique.

sur le plan économique.

Il y a un peu plus de trois
ans, la Région Réunion a
pris une option pour tirer le
maximum de profits d'une
économie dont on dit tant
de bien. Ce désir de renforcer les relations avec Maurice
ac en matérialer d'ans l'inse va se matérialiser dans l'ins-

va se materiaiser dans Inis-laliation d'ine antenne à la cybercité d'Ébène. Pour Grégory Martin, responsable de la direction de la Coopération régionale de la Cooperation l'égionale et relations internationales à l'Antenne de la Région Réunion à Maurice, les deux îles sont condamnées à évoluer main dans la main. Les objectifs de l'Antenne de la Région Réunion à Maurice s'articulent autour

Maurice's arriculent autour de trois pôles. Il s'agit premièrement de développer les échanges économiques entre les deux îles. La deuxième filière de son plan d'action consiste à stratégie de la Région Réu-nion à s'installer à Maurice vise à «permettre le suivi et l'acnion à s'installer à Maurice d'installation. Ce, dans le nus par La Réunion, le procompagnement du dispositif de confirme d'un projet de parcompagnement du dispositif de confirme d'un projet de profession agricole de St. Joseph de thons a vu le jour.

Chambre d'agriculture de la l'île de la Réunion.

Dans le domaine de Undese

2019 sera une année dé-sive pour Maurice et La nationale orienté vers le secteur

gion Réunion dans sa quête à consolider la base de sa pour Maurice – se renforce. Nonmément l'économie, d'une commission muste l'agro-industrie, le tourisme qu'aura lieu, incessamment, la prochaine rencontre entre sortir que l'île sœur amène ce en quoi elle a excellé, soit la production de l'énergie verte,

PAPTENAIRES LOCAUX

Depuis ces trois dernières années, la Région Réunion a fait de l'accompagnement de Maurice par rapport à son projet de tran-sition écologique une de ses priorités. Quatre entreprises réunionnaises/françaises ont contribué à l'installation avec des partenaires locaux de 1 000 centrales photovol-

et des familles.
Ce programme de coo-pération a permis au Cen-tral Electricity Board (CEB) de suspendre 40 MW de l'énergie électrique de son réseau de production et de distribution. Un projet qui a été rendu possible grâce au été rendu possible grâce au comment autre d'affi. programme national d'effi-cacité énergétique, cogéré par Business Mauritius et le ministère de l'Énergie, avec l'implication du savoir-faire des bureaux d'études de La

Réunion.
En outre, des panneaux son plan d'action consiste a promonezori des pôles de componente de poles de componente et de l'expertise réuminusite dans les programmes production du CEB une de coopération internationale.

couverture de 62 MW

Enfin, le troisième pilier de la par des fermes de grande contraine de la périon perfet contraine cours. capacité sont en cours d'installation. Ce, dans le cadre d'un projet de par-



Quatre firmes réunionnaises ont contribué à l'installation de 1 000 centra photovoltaïques bénéficiant aux PME et aux familles mauriciennes.

LA COOPÉRATION ENTRE LES DEUX ÎLES	EN CHIFFRES
PÉRIODE 2015-2018	NOMBRE
Visites ministérielles de Maurice à La Réunion	19
Visites de décideurs politiques réunionnais à Maurice	19
Missions institutionnelles entre les deux îles	55
Projets bilatéraux avec Maurice comme 1er bénéficiaire	11
Investissement dans l'écosystème d'innovation par la Réunion	1,25 million
Projets en recherche et développement	7
Exportations vers La Réunion	90,4 millions
Exportation vers Maurice	17,9 millions
Filiales créées à Maurice	6
Investissement entre Maurice et La Réunion	42,14 millions d'euros Rs 1,68 Md
Étudiants mauriciens à La Réunion	300
Étudiants bénéficiant du programme d'échange Erasmus entre Maurice et La Réunion + dans le secteur agricole	6
Volontaires de la Solidarité internationale en poste à Maurice en 2017	12
Touristes apportés par le hub réunionnais à Maurice dont 141 381 de La Réunion	232 921
Touristes mauriciens à l'île de La Réunion	43 561

mauriciens et réunionnais. La coopération entre les deux îles comprend par ailleurs un volet agricole. Son principal objectif est d'ap-prendre à la population de Maurice et de La Réunion à se prémunir contre les risques de l'insécurité alimentaire. Deux programmes d'agriculture raisonnée et biologique pour l'environne-ment et la santé ont été mis en route. Ils ont été soute-

sonnes ont ete intuess a un programme de sécurité alimentaire, dont 70 pour Emberoi et 20 pour Smart Agriculture. De plus, 54 Mauriciens natifs de l'île Rodrigues ont été formés aux techniques agricoles. Une formation qui a été assurée par le Centre de formation professionnelle et de promo-

Maurice et d'Emberoi de la protection marine, l'or retrouve deux accords de partenariat portant sur l'observation et la protection marine, l'or retrouve deux accords de partenariat portant sur l'observation et la protection retrouve deux accords de partenariat portant sur l'ob-servation et la protectior des cétacés et tortues marines. C'est ce qui a permis à six personnes de bénéfi-cier d'une formation axét sur l'observation et la protection des tortues marines Sous ce même chapitre, ur projet de coopération dans le domaine de l'observation de la biodiversité marine de